

Province de Québec,
M.R.C. de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 28 juin 2017, à 8 h, à la salle de Conseil de l'hôtel de ville de Saint-David, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents M. le Maire Michel Blanchard, les conseillères Colette Lefebvre-Thibeault et Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Gilles Hébert, Jean-Marc Beauchesne, Robert Emond et Sylvain Thérooux, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à leur avis de convocation.

2017-06-149

Vente du camion Ford 1984

Considérant que le demande de soumissions pour l'aliénation de l'ancien véhicule du service de voirie publicisée par l'envoi d'une lettre circulaire à tous les numéros civiques de la municipalité et par le biais d'une annonce dans l'édition printanière 2017 du journal municipal *La Gazette de Saint-David* n'a pas donné les résultats escomptés;

Considérant les trois offres d'achat reçues à ce jour;

Considérant que l'offre présentée par Ferme Ratanak inc. s'avère la plus intéressante;

En conséquence, il est proposé par Gilles Hébert, appuyé par Sylvain Thérooux et résolu que ce Conseil accepte l'offre de Ferme Ratanak inc.. au montant de 2 200 \$ plus taxes, pour l'achat du camion 6 roues, de marque Ford, modèle MHV, année 1984 en précisant que le véhicule est vendu sans garantie et dans l'état dans lequel il se trouve et connu de l'acheteur à l'issue d'un essai sur route et d'un examen approfondi.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2017-06-150

Levée de la séance

Il est proposé par Sylvain Thérooux, appuyé par Linda Cournoyer que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Maire

Directrice générale et secrétaire-trésorière

En vertu du 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec, je Michel Blanchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature individuelle de chacune des résolutions adoptées par le conseil municipal.

Michel Blanchard, maire